

Résidence-services pour étudiants, à l'Hocaille

SEPT. 08

La Résidence Ladeuze a accueilli 200 étudiants, le 15 septembre (ils seront 100 de plus en janvier) à l'Hocaille. Les performances énergétiques et environnementales du bâtiment ont impressionné les personnalités invitées pour l'inauguration, le 9 septembre.

La Résidence Ladeuze, « résidence-services » de prestige de 8.000m² qui a accueilli 200 étudiants, le 15 septembre (ils seront 100 de plus en janvier) dans le quartier de l'Hocaille (Louvain-la-Neuve), développée par l'agence immobilière Eckelmans, était inaugurée le 9 septembre.

« Il y a quatre ans, nous avons réalisé une étude de marché, conjointement avec l'UCL, pour déterminer les souhaits des étudiants en matière de logement », rappelle le directeur de l'immobilière Guido Eckelmans. « Les jeunes d'aujourd'hui veulent disposer de leur propre cocon sans pourtant vivre seuls. Nous avons donc développé un nouveau concept de « résidence-services », qui offre une grande diversité de biens (studios individuels et doubles, avec ou sans mezzanine, petits communautaires ou appartements duplex pour 2, 5 ou 6 amis... au total, 153 logements de 13 types) et des espaces communs qui occupent une place centrale : parc avec pièce d'eau et bancs, salle de billard, salle de 100 m² pour étudier à plusieurs, salon avec feu ouvert, coin internet, salle de projection, barbecue, buanderie, coin vélo... et même un sauna ! »

Pour bénéficier de tout ce luxe, et de la disponibilité du concierge qui ouvrira la porte aux étudiants locataires qui auront oublié leur badge-clé, les parents auront à déboursier chaque mois, à titre d'exemple, 435€ (charges comprises) pour un studio individuel et 345€ pour une chambre dans un communautaire.

La première phase des logements (2/3, soit 200 lits) était entièrement louée pour la rentrée académique de septembre. Dès janvier 2009, la seconde phase (le dernier tiers, déjà loué à 25% en septembre) verra le jour et les espaces communs seront alors pleinement opérationnels. Budget : 20 millions d'euros.

Développement durable

Une attention particulière a été accordée aux performances énergétiques et environnementales du bâtiment, avec la présence de panneaux solaires, la ventilation avec récupération de chaleur, les chaudières à condensation, la récupération d'eau de pluie, les matériaux labellisés, les luminaires basse consommation, le haut niveau d'isolation thermique, les douches et chasses wc économiques, le tri sélectif pensé dès la conception...

« Vous avez signé la charte pour le développement durable initiée par la Ville en 2002 et aujourd'hui, vous nous présentez un bâtiment qui va au-delà du prescrit légal en matière d'économies d'énergie », s'est réjoui le bourgmestre Jean-Luc Roland, avant de procéder à la traditionnelle coupe de ruban et au dévoilement de la plaque inaugurale, avec le recteur de l'UCL Bernard Coulie.

Le directeur de l'immobilière Guido Eckelmans a remercié l'architecte Stassart du bureau Crearch de Louvain-la-Neuve et félicité l'entreprise BPC pour la rapidité avec laquelle le chantier a été mené : les travaux de construction n'ont duré qu'un an. A l'horizon 2010, de nouveaux projets viendront terminer le développement du lotissement par 5.000m² de logements résidentiels, 3.000m² de bureaux et une polyclinique de 1.000m². ■



Sous le regard de Guido Eckelmans, le bourgmestre Jean-Luc Roland et le recteur Bernard Coulie dévoilent la plaque inaugurale de la Résidence Ladeuze.